

Sujet : [INTERNET] Observations enquête publique

De : "louis.cornet4" <louis.cornet4@orange.fr>

Date : 01/03/2020 11:32

Pour : pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr

Envoyé de mon Galaxy Note 9 Orange

— Pièces jointes : —

Louis Cornet.docx

13,0 Ko

Louis Cornet

Retraité

(ancien cadre dirigeant du secteur médico-social)

En tant que citoyen français le projet de centrale hydroélectrique Cambasque me paraît du plus haut intérêt à tous points de vue.

Sur un plan écologique :

Alors que notre pays est sensibilisé à juste titre à l'absolue nécessité de trouver des sources d'énergie non polluantes, ne générant pas ou peu de CO2, faisant pas courir de risques à la population, la mise en œuvre d'une nouvelle ressource de production électrique totalement « propre » comme celle prévue par ce projet est la solution quasiment idéale.

En termes d'aménagement du territoire :

Il est inespéré qu'une ville comme Cauterets puisse disposer d'une source d'énergie couvrant son déficit en électricité et lui permette de devenir auto-suffisante.

Sur un plan économique :

L'investissement prévu profitera essentiellement à des acteurs locaux et l'exploitation apportera de nouvelles ressources pérennes directes ou fiscales aux collectivités locales ainsi qu'un emploi sur place et un en aval.

En regard de ces avantages les inconvénients sont extrêmement limités : les atteintes à l'environnement seront cadrées pendant les travaux et quasiment inexistantes ensuite surtout si l'on considère que le gros de l'installation se situera en milieu urbain et péri-urbain ...et sous une télécabine.

La réduction du débit du cours d'eau n'aura aucune incidence grave sur le régime piscicole du Cambasque compte-tenu de la localisation de l'installation très en amont.

Louis Cornet

Louis.cornet4@orange.fr